



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emploi

Question écrite n° 36363

Texte de la question

M Philippe Sanmarco demande a M le ministre des affaires sociales et de l'emploi s'il envisage de reevaluer l'indemnité mensuelle des travaux d'utilité collective (TUC), restée figée à 1 250 francs depuis janvier 1986.

Données clés

Auteur : [M. Sanmarco Philippe](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36363

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 520